

# Les conditions de l'Islam et la foi

<"xml encoding="UTF-8">

: Résumé



L'Islam et la foi sont des niveaux. Le plus simple niveau de la foi consiste à déclarer la double attestation. "J'atteste qu'il n'y a point de divinité à part Dieu et que Mohammad(ç) est son messager". A partir de ce moment on est considéré comme musulman, et tous les droits qui s'appliquent à un musulman s'appliquent sur lui : son corps de vient pur et ses enfants aussi. On peut lui donner une musulmane en mariage et traiter avec lui toutes les affaires qu'on peut traiter avec un musulman. Ses biens, sa vie et sa dignité doivent être protégées... Cette double attestation implique également certains devoirs et obligations comme la prière, le jeûne, la zakat, le hajj, la foi en l'invisible, accepter que les anges existent, la résurrection, le paradis, l'enfer et accepter aussi tous les Prophètes (as) comme les porteurs du message de Dieu. Un aspect du musulman qui complète la foi. En plus de ces devoirs et obligations, l'abandon des interdits élève encore plus le niveau de la foi

Selon les préceptes coraniques, les recommandations du Noble Prophète (ç) et des Imams Infaillibles (as), cet Islam et la mise en application de ses ordonnances ne permettront d'accéder à la perfection demandée par Dieu que si on a foi à l'autorité des "12 Imams" (as). Sans cette reconnaissance, l'Islam, la foi et les actes ne sont pas acceptés. Il est clair qu'un

vrai musulman croyant ne doit pas être au fond un hypocrite ou celui qui associe des choses à Dieu, car ses actes visibles ne lui sont utiles en rien, au contraire ils le placent dans la colère divine et obstrue pour lui la voie vers la perfection et le bonheur. Donc toute cette population 1.5 milliards de personnes qui a déclaré la double attestation est musulmane, quoi qu'elles soient au plus bas degré de l'Islam et ne pratique pas. Cela ne les exclut pas de l'Islam

## Détaillée

Littéralement l'Islam signifie obéissance et soumission. Par extension il s'agit de la religion que Mohammad (ç) a légué à l'humanité de la part de Dieu en tant que dernière législation divine pour le monde entier jusqu'à la fin des temps. (Inabrogeable jusqu'au jour du jugement "jdj"). La plus importante chose qui distingue cette religion des autres religions est la foi en Dieu le Très – haut, l'accomplissement final du mouvement prophétique par Mohammad (ç) et le : monothéisme pur. La foi en l'Islam à des niveaux que nous allons énumérer

Le premier niveau constitue la condition d'adhésion à l'Islam portant sur la double attestation de foi qui consiste à répéter : « Il n'y a point de divinité à part Dieu et Mohammad est son messager ». Cette déclaration forme l'essence de l'Islam et tous les aspects de l'unicité. La reconnaissance de Mohammad (ç) comme messager de Dieu et porteur de son message implique également à reconnaître qu'il est le couronnement du mouvement prophétique partant d'Adam le premier Prophète (as). Ce qui veut dire que sa religion n'a pas été abrogée .contrairement à toutes les autres religions et manières de vie

Le niveau suivant un peu plus au-dessus de la foi commence avec la soumission totale à tous les enseignements, les ordres et les interdictions du Noble Prophète (ç) et évolue ainsi. Celui qui déclare ces deux formules se distingue désormais de toutes les autres religions et confession et fait partie des musulmans. Les règles qui s'appliquent à un musulman s'appliquent sur lui. Il peut par exemple épouser une musulmane (pareille pour la femme musulmane) faire des échanges avec les musulmans. Son corps et celui de ses enfants sont

pur(1), ses biens et sa vie doivent être respectés et le guide et la communauté islamique doivent le protéger. Tel est le plus petit niveau de la foi et on ne peut pas taxer d'impies ou d'associateurs ceux qui remplissent cette couche de la foi. Sont dans l'égarement les Khavarij qui traitent d'impie tout musulman pervers ayant commis un péché grave et déclarent que verser son sang est autorisé ; les moutazilites aussi ne confèrent ni le statut de croyant à ce genre de musulman, ni le statut de mécréant ; ou les wahhabites qui assimilent à l'idolâtrie la prosternation sur un morceau de terre, embrasser la tombe des Imams infaillibles (as) ou prier ! devant leurs tombes

Les chiites duodécimains s'appuient sur les versets coraniques et les hadiths pour affirmer que l'acceptation de l'autorité de chacun des douze Imams (as) et successeurs du Noble Prophète (ç) est une condition préalable pour l'acceptation de la foi et des actes auprès de Dieu. Car la condition nécessaire de la confirmation de la véracité du Noble Prophète (ç) et du Saint Coran comme révélation inaltérée passe par la mise en application totale et précise des préceptes du Saint Coran et des recommandations du Noble Prophète (ç). Et le Coran et le Prophète (ç) recommandent de s'accrocher aux Ahlul-bayt (as) et de se soumettre à Eux (as) parce que la désobéissance aux Imams (as) signifie en réalité la désobéissance envers Dieu et son prophète. Le Saint Coran dévoile bien que l'Islam est selon les niveaux et cet élément est un niveau plus élevé de la foi après l'Islam. La foi aussi à des niveaux. Le Coran définit ainsi le niveau moyen de la foi : « Ce qui est bien est d'avoir foi en Dieu, au jour du jugement, aux anges, au livre et aux Prophètes (as) » (2). Associer Dieu à autre chose, mécroire et faire hypocrite sont des attitudes qui excluent de l'Islam et programment éternellement quelqu'un pour le feu de l'enfer(3). Donc le minimum de la foi pour un musulman s'articule autour de

.A- L'acceptation de l'unicité de Dieu dans tous ses aspects

(B- Croire au message du sceau des Prophètes (ç

C- Se soumettre à tous ses ordres et recommandations, y compris la Wilaya

D- Croire en la vie après la mort et les détails que le Saint Coran, le Noble Prophète (ç) et les Imams (as) ont apportés à ce sujet

Mais comme la foi implique le respect et la mise en application des préceptes divins, l'attestation de foi non suivie de la mise en application des ordonnances et des recommandations de Dieu et son Prophète (ç) ne guide pas les musulmans vers le vrai bonheur même s'il jouit de tous les droits qu'on applique sur le musulman. C'est pour cela que le Saint Coran affirme qu'on ne peut accéder à la félicité qu'en joignant à la foi la pratique et l'accomplissement de bonnes œuvres(4). Celui qui ne déclare n'avoir qu'un seul de ce pilier – c'est – à – dire avoir la foi sans la pratique ou pratiquer sans avoir la foi - est comme un oiseau qui n'a qu'un aile avec lequel il ne pourra jamais voler et s'élever vers les cimes du bonheur et la perfection. A moins qu'il change d'attitude en faisant suivre sa foi par les bonnes œuvres ou en illuminant ses bonnes œuvres par la manifestation de son appartenance à l'Islam et la reconnaissance de ses enseignements afin de se rapprocher ainsi de Dieu et entrer au paradis. Plus le degré d'illumination de l'homme par rapport à l'Islam, la foi et les préceptes divins s'élèvent, plus les actes et la mise en application des recommandations divines sont précises, le degré de foi évolue aussi

### **: Il est nécessaire d'évoquer certaines choses ici**

Plus la foi et l'accomplissement de bonnes œuvres sont étroitement liés, plus la foi est -1 ferme, plus cela se ressent sur la qualité et la quantité des bonnes œuvres, l'abstinence face aux péchés. Plus on s'évertue à accomplir de bonnes œuvres, en évitant les péchés graves, plus la foi s'enracine dans le cœur, jusqu'à ce qu'on arrive à la félicité, au bonheur et au sommet de l'humanisme. Par contre, les péchés et la récidive entraîne l'annihilation de la foi .car commettre les péchés est un signe de faiblesse de foi

Accepter les autres Prophètes (as) et les saintes écritures qui leur ont été révélées ne -2 signifie pas qu'on a mis en application les dispositions de lois qu'ils ont apportées, car la législation que certains recevaient était exclusivement destinée à un peuple et celle des autres ont été substituée par une nouvelle législation. En d'autres termes la date de la validité de leur

mise en application est révolue et dépassée. Donc les accepter signifie les reconnaître en tant que les envoyés de Dieu et reconnaître aussi leur sang et les efforts Qu'ils ont fournis, et non .mettre en application la législation dont ils étaient porteurs

Les actes d'adorations qui distinguent globalement le musulman d'un non musulman -3 s'intitule « Les branches de la religion ». Selon l'avis général, il est impératif à celui dont s'adresse toutes ces obligations de les accomplir toutes. Par ailleurs ne pas les appliquer sans toutefois le renier entraîne de la déchéance par rapport au grade dans le paradis. Et si cela se .prolonge jusqu'à la mort, on subira le châtiment éternel

La foi doit être absolue car la foi est inconditionnée. Si quelqu'un pense réellement être -4 musulman et croyant, il n'a pas le droit de dire : « J'accepte seulement une partie des enseignements et je respecte des enseignements et je respecte juste une partie des obligations qui m'incombent. Ce genre d'attitude est considéré dans le Saint Coran, comme le culte de soi et de sa passion et assimilé par conséquence à l'impiété. On ne parlera de foi en Dieu et au .(jour du jugement(5

La foi et les actes pieux ont des niveaux et l'intensité forte comme faible. Tous les croyants -5 et pieux ne sont pas au même niveau. Tout comme les gens n'ont pas le même rang auprès de Dieu et au paradis. Raison pour laquelle il faut s'évertuer pour approfondir la foi, relève le niveau des actes aussi bien qualitativement que quantitativement ; et cela passe par .(l'acquisition des enseignements authentiques et justes(6

La négation de l'un des principes fondamentaux de la religion, le rejet de l'une des -6 obligations catégoriques ou des interdictions catégoriques – selon certaines conditions .définies par la religion – entraînent l'exclusion de l'Islam et de ce fait l'apostasie

En conclusion, il existe une différence entre l'Islam et la foi. Et comme nous l'avons souligné,

l'Islam a des niveaux tout comme la foi. Les 1.5 milliards de musulmans qui ont déclaré la double attestation de foi restent musulmanes et tous les droits qui s'appliquent sur un musulman s'appliquent sur eux. Même s'ils sont au plus bas degré de l'Islam ne pas pratiquer .et mettre en application les préceptes islamiques n'entraînent pas leur exclusion de l'Islam

## BIBLIOGRAPHIE

Etude des religions, Ja'far Sobhani, vol 2, page 53 -  
Milal wa Nahl d'Abdou Karim sharistani, vol 1 et 2, page 46 -  
Introduction au Kalam islamique, Mohammad Sa'id Mehr, vol 1 et 2, page 163, 161 du 1er -  
.volume, 135ème volume

Kashf mourad, Khojeh Nasir Din Tousi, page 454 -  
Introduction à la théologie islamique, Mohammad Misba Yazdi, vol 3, page 163, 126, leçons -  
54 – 58

.La morale dans l'Islam, Mohammad Misba yazdi, vol 1, page 122 – 145 -

:Notes

---

Les savants musulmans ont des avis sur la pureté du corps des gens u livre qu'il faut -1  
.consulter dans les codes pratiques des guides spirituels

.Sourate Baqarah : 177 et 285 ; Sourate Nisâ : 136-2

.Sourate Nisâ : 140 et 145 -3

Sourate Nahl : 97 ; Baqarah : 102, Nisai : 57 et 122 -4

Sourate Baqarah : 85 ; Nisai : 150 - 151 -5

Extrait de la question 888, la plus simple croyance d'un musulman -6